



INFORMATIONS MÉDICALES AVANT LA RÉALISATION D'UNE PONCTION DE KYSTE OU DE MASSE PANCRÉATIQUE SOUS ÉCHO-ENDOSCOPIE

Mai 2023

Madame, Monsieur,

Ce document a pour objectif de vous informer sur la procédure prescrite par votre médecin devant vos symptômes.

L'écho-endoscopie est une procédure qui combine une approche échographique et une approche endoscopique. Une sonde d'échographie miniaturisée située à l'extrémité d'un endoscope est ainsi amenée par la bouche dans l'estomac et le duodénum, permettant l'étude des organes situés immédiatement à proximité (foie, pancréas, ganglions...). Cette technique permet la réalisation de ponctions de lésions du pancréas pour en analyser la nature, qu'il s'agisse de lésion solide (tumeurs bénignes ou malignes) ou liquide (kystes bénins ou précancéreux)

DANS QUELLES SITUATIONS UNE PONCTION SOUS ÉCHO ENDOSCOPIE PEUT-ELLE VOUS ÊTRE PROPOSÉE ?

Une ponction pancréatique est indiquée principalement lorsqu'une image pancréatique anormale est découverte sur un examen radiologique (échographie/scanner/IRM). Dans certains cas elle peut être réalisée pour le dépistage chez des personnes ayant un risque élevé de cancer pancréatique.

Dans tous les cas, l'objectif est d'obtenir un échantillon de tissu ou de liquide afin de déterminer la nature de la lésion pancréatique et de permettre de décider dans les meilleures conditions du traitement à entreprendre.

L'utilisation de l'écho-endoscopie est la méthode la plus sûre et la plus efficace pour obtenir des prélèvements du pancréas.

Le moyen utilisé pour recueillir un échantillon est le plus souvent une aiguille qui est introduite dans l'endoscope et traverse la paroi digestive. Dans certains cas il peut être nécessaire d'avoir recours à une pince à biopsie ou bien de réaliser une étude microscopique de la paroi d'un kyste (endomicroscopie confocale). Ces techniques utilisent le même principe que la ponction à l'aiguille.

COMMENT SE PRÉPARER POUR L'ÉCHO-ENDOSCOPIE ?

En règle générale et sauf prescription des médecins (anesthésistes et gastroentérologue) les règles sont les suivantes :

- à jeun pour les solides 6h avant l'examen,
- à jeun pour les liquides 2-3h avant l'examen,
- interdiction de fumer 6h avant l'examen,
- modification ou arrêt des traitements qui fluidifient le sang, du diabète ou de l'hypertension artérielle selon les recommandations des professionnels de santé,
- interdiction de conduire pour le retour à domicile après toute anesthésie générale.

COMMENT VA SE DÉROULER VOTRE ÉCHO-ENDOSCOPIE ?

Pour améliorer la tolérance de l'examen, une anesthésie générale est le plus souvent proposée et programmée. Il est alors de la compétence du médecin anesthésiste-réanimateur de répondre à vos questions relatives à sa spécialité.

Entre chaque examen et suivant la réglementation en vigueur, l'endoscope est désinfecté. Les aiguilles de ponction sont toujours à usage unique. Ces procédures font référence pour prévenir d'éventuelles transmissions d'infections.

Il peut vous être demandé de rester hospitalisé(e) pour surveillance dans les suites de l'examen.

QUELLES COMPLICATIONS PEUVENT SURVENIR PENDANT L'EXAMEN ?

Tout acte médical, exploration, intervention sur le corps humain, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et de la réglementation en vigueur, recèlent un risque de complication.

Les complications de la ponction sous écho-endoscopie sont très rares.

Il peut s'agir de :

- saignement,
- infection,
- pancréatite,
- perforation de la paroi du tube digestif.

Ces complications peuvent justifier une poursuite ou une reprise de l'hospitalisation.

Une intervention chirurgicale et des transfusions de sang ou de dérivés sanguins sont parfois nécessaires.

Toutes ces complications apparaissent le plus souvent lors de l'examen ou durant les premières 24 h, mais peuvent également se révéler quelques jours après. ...).

En cas d'apparition de symptômes (fièvre, frissons, douleurs abdominales, vomissements de sang rouge ou noir, émissions de selles avec du sang rouge ou noir) dans les suites de votre procédure, il est très important de contacter immédiatement l'équipe médicale.

En cas d'impossibilité de la joindre, il faut prendre contact très rapidement avec votre médecin traitant, ou en cas de doute, se rendre au service des urgences proche de votre domicile, ou contacter le numéro téléphonique le 15.

Je soussigné(e) atteste avoir reçu toutes les informations nécessaires de la part du Docteur en ce qui concerne la technique citée ci-dessus. Je reconnais avoir compris les avantages et les risques de la technique. Je reconnais avoir pu poser toutes les questions nécessaires.

J'ai bien compris l'importance du suivi ultérieur qui selon le résultat de cet examen, pourra m'être conseillé.

Date :

Signature

